

Image not found or type unknown



REFUS D'IDEMNISATION D'ACCESSOIRES AUTOMOBILE

Par **dasipaul**, le **28/02/2013** à **13:32**

bonjour

suite a un vol d'accessoire (blouson, chaussures), option accessoires souscrite pres de mon assurance sur mon vehicule, il refuse de m'indemnisier parceque les factures ne sont pa nominatif... je vient vers vous savoir s'il y avait une loi qui reelement disait que la facture nominatif etait obligatoire

merci de votre reponse